

## MASTER 2

### NEUROPSYCHOLOGIE COGNITIVE CLINIQUE

#### **Stage(s) obligatoire(s)**

Le stage obligatoire de Master 2 doit correspondre à une durée totale minimale de 500h. Ce stage professionnel permet l'accès au titre de psychologue (voir arrêté du 19 mai 2006 en annexe). Le stage vise à acquérir les habiletés professionnelles nécessaires à la pratique de la neuropsychologie dans un milieu donné, ainsi qu'à développer une analyse critique de sa pratique. L'étudiant(e) doit rendre compte de son expérience dans un rapport de stage remis au Maître de stage, ainsi que lors d'une soutenance de stage devant un jury composé de son tuteur de stage, du Maître de stage et d'un autre enseignant chercheur. Ce stage vise également à permettre à l'étudiant(e) de réaliser un travail de recherche en neuropsychologie qui fait l'objet d'un mémoire et d'une soutenance devant jury. A noter que les étudiant(e)s ont la possibilité d'acquérir leurs heures de stage sur plusieurs lieux de stage différents (par ex : 2 jours/semaine dans le milieu X et une journée/semaine dans le milieu Y) avec l'accord des tuteurs de stage et du Maître de stage. Ils ont également la possibilité de fractionner les heures de stage en différentes périodes, qui seront toutefois raisonnablement espacées. Dans le cas contraire, il conviendra de remplir une convention de stage par période (voir plus bas). Ce stage doit obligatoirement être réalisé auprès d'un(e) psychologue spécialisé(e) en neuropsychologie inscrit au répertoire ADELI et justifiant d'une expérience professionnelle minimale de 3 ans (le législateur n'impose toutefois pas que cette expérience soit acquise sur un temps plein).

#### **Lieux de Stage**

Une liste de lieux de stage potentiels est disponible sur le site web du Master :

<http://perso.numericable.fr/neuropsychog/lieux/index.html>

Cette liste est non exhaustive. Elle reste indicative et d'autres lieux de stage, en France ou à l'étranger, sont possibles.

Les stages, qu'ils soient obligatoires ou à l'initiative de l'étudiant(e), font l'objet d'une convention de stage entre l'Université de Strasbourg et l'organisme accueillant le stagiaire.